

A l'attention des élèves de la filière Métiers de l'Accueil (1^{ère} et Terminale) et de leurs responsables

TENUE VESTIMENTAIRE

« La tenue vestimentaire fait partie intégrante des outils pédagogiques dont l'élève doit se munir pour suivre correctement ses cours et participer activement à sa formation... » (extrait du référentiel).

Il est donc demandé aux élèves de la **filiale Bac professionnel Métiers de l'Accueil** de venir **une journée par semaine** en tenue professionnelle au lycée (le jour concerné sera communiqué à votre enfant par son professeur professionnel référent dès la rentrée de septembre 2021).

Les élèves doivent également être en tenue professionnelle pour les CCF (examens dans l'établissement scolaire), les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), lors de l'accueil d'intervenants extérieurs et pour les missions événementielles auxquelles ils participeront dans le cadre de la formation.

Cette tenue professionnelle doit être « **adaptée, soignée et neutre** ».

- Pour les garçons : une **chemise blanche**, un **pantalon noir** et des **chaussures de ville**.
- Pour les filles : un **chemisier blanc**, une **jupe noire ou un pantalon noir** et des **chaussures de ville**.

Dans la mesure du possible, une **veste noire** est conseillée pour compléter cette tenue professionnelle (notamment en hiver).

Cette tenue professionnelle **sera évaluée** toutes les semaines, dans son ensemble et dans le contexte ; la note finale sera prise en compte dans la moyenne semestrielle.

Directeur adjoint : M. F. Marchat

Directrice déléguée aux formations P. & T. : Mme E. Chambon

L'ensemble des équipes pédagogiques

COUPON REPONSE A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL A LA RENTREE

Objet : **Tenue vestimentaire section Métiers de l'Accueil (1^{ère}/Terminale)**

J'atteste avoir pris connaissance des consignes relatives à la tenue vestimentaire exigée.

Fait à, le

Elève	Responsable légal(e)
NOM, Prénom : Classe : Signature :	NOM, Prénom : Signature :